



DÉLIBÉRATION N°2026-033
FORMATION DES ÉLUS – DÉSIGNATION DE L'AMBASSADEUR ARIC

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 15
Date de la convocation : 25/06/2026
Date d'affichage : 25/06/2026

Séance du 2 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux juillet, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pascal LEBRETON, maire.

Présents : BARBEDIENNE Jean-Luc, BLANCHARD Nadine, BOURGAULT Josiane, BOUTROUILLE Marion, BRICHORY Ludovic, CHRETIEN Dominique, GODE Christiane, GOURANTON Anne, HUON Nathalie, LEBRETON Pascal, LEFEBVRE Alexandre, POIRET Marion, POIRIER Pierre, URBAN Sylvain, ZOCCALI Martino

Secrétaire de séance : BRICHORY Ludovic

❖ **2026-033 – Formation des élus : désignation de l'ambassadeur ARIC (Association Régionale d'Information des Collectivités territoriales)**

M. le Maire rappelle que le rôle de l'ambassadeur ARIC est le suivant : il participe à une réunion annuelle réunissant les représentants des communes du territoire afin de :

- Identifier les besoins de formation des élus ;
- Proposer des thématiques adaptées aux réalités locales ;
- Contribuer à la construction d'un programme de formation territorial ;
- Favoriser les échanges d'expériences entre élus.

Il convient désormais de désigner l' élu qui sera l'ambassadeur ARIC pour la commune de La Bouillie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne, le conseiller suivant pour être ambassadeur ARIC

- Pascal LEBRETON

Et AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

BRICHORY Ludovic,

Secrétaire de séance

Le Maire,

Pascal LEBRETON

